

Le Courrier du Loiret, 11 janvier 2018

Vœux du maire

Des chantiers malgré tout

En dépit de la baisse des dotations de l'État, Michel Martin, le maire, a promis dans son discours de vœux « une multitude de travaux » pour l'année 2018, vendredi 5 janvier.

Michel Martin, maire de Neuville-aux-Bois, n'avait pas lésiné sur les invitations lancées pour présenter ses vœux : un sénateur (Jean-Pierre Sueur), le président du conseil départemental (Marc Gaudet), la présidente de la communauté de communes de la Forêt (Marie-Claude Donnat) et le président du Pays forêt d'Orléans-Vil de Loire, Philippe Vacher. C'est en compagnie de cet aréopage de personnalités et du conseil municipal, réunis à la salle des fêtes, que l'édile a présenté son bilan de l'année 2017 (inauguration de l'église, ouverture d'une maison des services publics, réalisation de logements seniors...) et dévoilé son programme pour l'année en cours.

Des travaux même si les dotations baissent
« L'année 2018 verra une multitude de travaux », a assuré Michel Martin,



La nouvelle équipe du conseil municipal des jeunes avec le maire, Gabin Chartier (troisième en partant de la droite).

comme la poursuite du programme d'accessibilité à la salle de tennis, à la mairie, dans les vestiaires du terrain de football, la continuité de la refectoire des trottoirs ou la mise en place d'une nouvelle signalétique.

Des chantiers du quotidien, donc, car l'heure n'est plus à l'opulence pour les petites communes comme Neuville-aux-Bois (4.714 habitants) qui se serrent la vis depuis que l'État leur a coupé les vivres. « Il devient de plus en plus difficile de bouclier

les budgets, la baisse constante des dotations de l'État limitera nos investissements. Des économies ont été réalisées dans tous les domaines », a assuré l'élue en citant l'exemple du non-remplacement de trois agents municipaux partis ces deux dernières années.

Il ne pouvait pas trouver oreille plus attentive que celle de Marc Gaudet, chantre de la ruralité et pourfendeur des dérives de l'État qui se défausse obligamment sur les collectivités. L'instruction des

demandes de carte d'identité par les communes, a été citée en exemple par Michel Martin : « une surcharge de travail qui n'est pas sans désorganiser les services ». « Il y a des économies à faire plutôt dans l'État que dans les collectivités locales », a réagi le président du conseil départemental qui a souligné l'effort du Département en l'absence de l'État pour les communes : sur les 150 millions d'euros d'investissement, 50 millions leur sont destinés.

P. L. G.